



## **Attentats du 13 novembre**

La France est en deuil suite aux attentats du 13 novembre.

L'état d'urgence a ainsi été décrété.

Des mesures supplémentaires visant à renforcer  
la sécurité de chacun ont été prises.

En ce qui concerne les établissements scolaires,  
une minute de silence sera respectée le lundi 16 novembre,  
les voyages scolaires sont suspendus jusqu'au 22 novembre  
sur tout le territoire national et à l'étranger,  
les sorties scolaires occasionnelles sont également suspendues  
jusqu'au 22 novembre.

Les sorties régulières (gymnase, piscine...) sont maintenues sauf si  
elles se font en transport en commun.

Vous trouverez ci-dessous la lettre de la ministre de l'Education Nationale  
aux parents expliquant ces mesures.

 [Lettre aux parents](#)